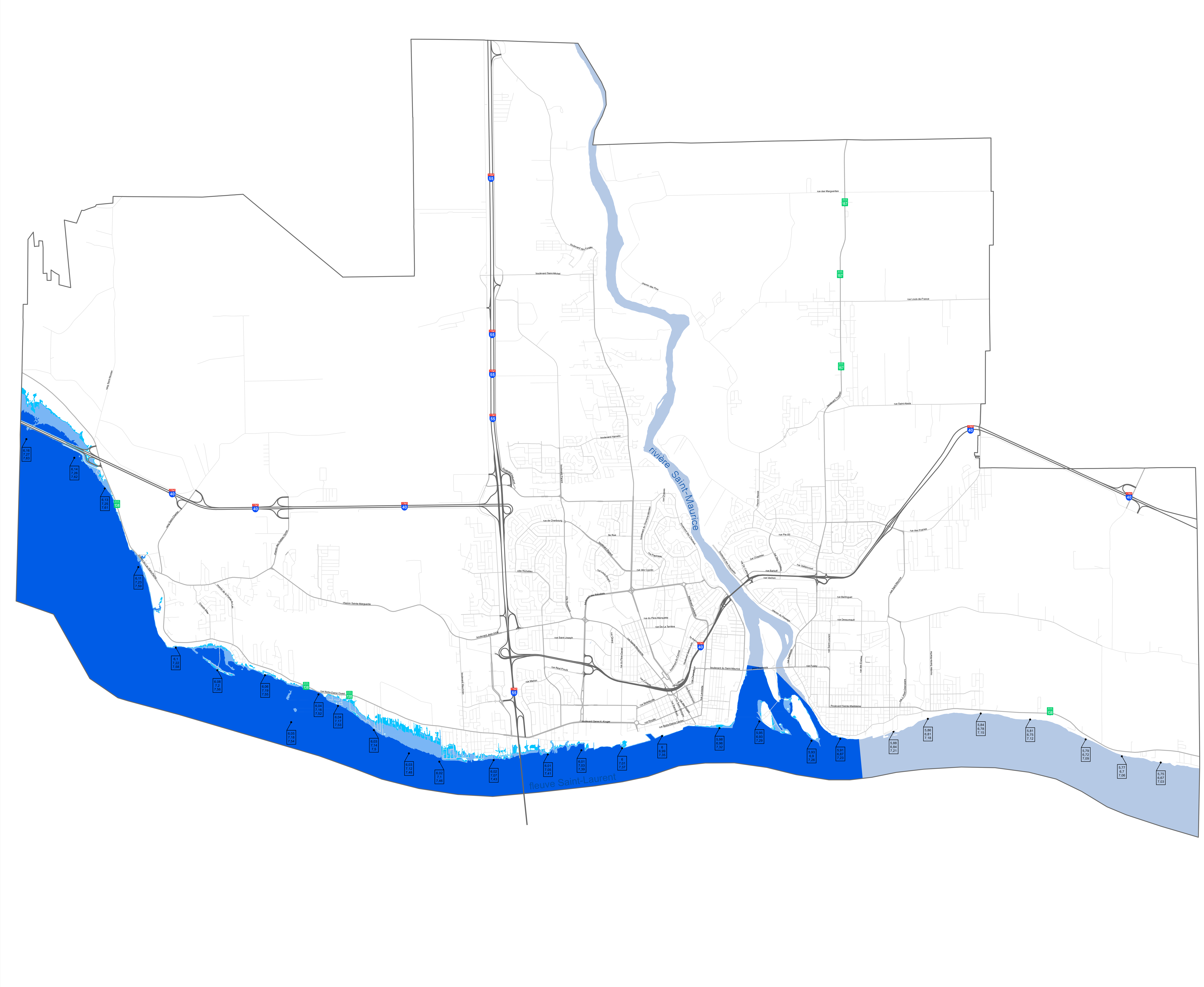

trois-rivières

ANNEXE 9

Zones inondables

LÉGENDE

Contenu règlementaire

Zone inondable

- Récurrence 0-2 ans
- Récurrence 0-20 ans
- Récurrence 20-100 ans

Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126)

Amendements

Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur
2026, chapitre 23	2026-03-17				

Réalisation:
Équipe de la Direction de l'aménagement et du développement durable

Sources:
Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec et de la Ville de Trois-Rivières.
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.
© Ville de Trois-Rivières, tous droits réservés.

Date d'impression: 2026-03-20

1:27 000

0 0,4 0,8 1,2 1,6 km

Système de coordonnées: NAD 1983 MTM 8